

Délibération N° 14/2022
Séance du 28 septembre 2022

Approbation d'un crédit d'étude complémentaire de CHF 210'000.- pour la reprise et modification du projet de réaménagement de la rue de Graman à la suite de son intégration au Plan d'Agglomération 4 (PA4)

Vu le crédit d'étude de CHF 100'000.- voté par le Conseil municipal le 27 septembre 2017, approuvé le 15 novembre 2017 par le Conseil d'Etat et le crédit d'étude complémentaire de CHF 53'800.- voté par le Conseil municipal le 14 novembre 2018, approuvé le 19 novembre 2018 par le Conseil d'Etat,

vu la suspension du projet suite à son inscription au Plan d'Agglomération 4 (PA4), dans l'attente de subventionnements fédéral et cantonal des travaux d'aménagements routiers,

vu les subventions attendues par la Confédération, le Fond intercommunal d'investissement et le Canton,

vu les campagnes d'essais et mesures de circulation exigées par l'Office cantonal des transports (OCT) et les Transports publics genevois (TPG) pour l'obtention de l'autorisation de construire,

vu les prestations complémentaires effectuées à ce jour par le pool de mandataires pour y répondre,

vu l'autorisation de construire DD 112654 accordée le 20 novembre 2019,

vu la volonté d'offrir des ilots de fraîcheur dans les espaces publics en réponse au réchauffement climatique et dans un but de prévention de la santé publique,

vu la nécessité de modifier le projet pour y répondre,

vu les offres complémentaires reçues,

vu le rapport de la commission Aménagement-Travaux-Mobilité-Cimetière du 1^{er} septembre 2022,

vu les articles 30, al. 1, lettre e et 31 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

sur proposition du Maire,

COMMUNE DE



PUPLINGE

le Conseil municipal

DECIDE,

par 4 voix pour, 2 voix contre et 9 abstentions,

1. D'ouvrir un crédit d'étude complémentaire de CHF 210'000.- pour la reprise et modification du projet de réaménagement de la rue de Graman,
2. D'amortir cette dépense selon les modalités définies pour le crédit d'engagement voté le 27 septembre 2017.


Didier NICOLE
Président


L. Raquel PRY
Vice-Présidente

Puplinge, le 28 septembre 2022